



Proserve DASRI imagine 8 propositions pour refonder la gestion des déchets d'activités de soins à risques infectieux (DASRI) et donner une nouvelle ambition à cette filière industrielle d'excellence

Les défis pour la filière de déchets d'activités de soins à risques (DASRI) sont multiples : de leur production jusqu'à leur traitement, en passant par leur stockage, leur collecte et leur transport.

Ces DASRI proviennent des activités de médecine humaine et vétérinaire et présentent un risque infectieux ou relèvent d'une des catégories suivantes : matériels piquants, coupants et tranchants destinés à l'abandon ; produits sanguins à usage thérapeutiques ; déchets anatomiques humains non aisément identifiables par un non-expert.

À l'heure où la direction générale de la Santé lance une révision du « guide DASRI » datant de 2009 afin d'actualiser les recommandations de tri et veiller à leur harmonisation sur l'ensemble du territoire, Proserve DASRI, premier opérateur français de collecte, gestion et traitement des DASRI a mené un travail prospectif et formule aujourd'hui **8 propositions concrètes autour de 3 axes majeurs** :

- **la transition écologique**, avec l'impérieuse nécessité de réduire l'impact environnemental de l'ensemble de notre système de santé, comme de l'ensemble de notre société,
- **la sécurité sanitaire de la population**, rappelée brutalement par la crise du Covid-19, qui invite à renforcer plus que jamais les dispositifs de sécurité et de prophylaxie,
- **la simplification du quotidien des acteurs du système de santé**, afin de donner une nouvelle ambition à la filière DASRI française.

La gestion des DASRI est au croisement de ces multiples enjeux, tous intimement imbriqués. **Réduire l'impact environnemental des DASRI**, de leur collecte jusqu'à leur élimination (notamment par l'optimisation du transport et la diversification des modes de traitement), **renforcer la sécurité sanitaire** à toutes les étapes du circuit, **simplifier le quotidien des professionnels** pour redonner du sens à leurs métiers, participer à des gains d'efficience économique sont autant de défis à relever.

Le « guide DASRI »

La Direction générale de la Santé a engagé, en juillet 2022, des travaux de révision du guide DASRI datant de 2009. Cette concertation, qui associe les principaux acteurs de la filière des DASRI, ne doit pas se limiter à traiter du seul acte de tri des déchets par les professionnels de santé. Elle doit être l'occasion d'esquisser la restructuration de la filière DASRI, en tenant compte de l'ensemble de ses déterminants, de ses contraintes et de ses réalités, dans la lignée de l'ambition portée par le Ségur de la Santé dans son 2e pilier à la 14e mesure « accélérer la transition écologique à l'hôpital et dans les établissements médico-sociaux ».

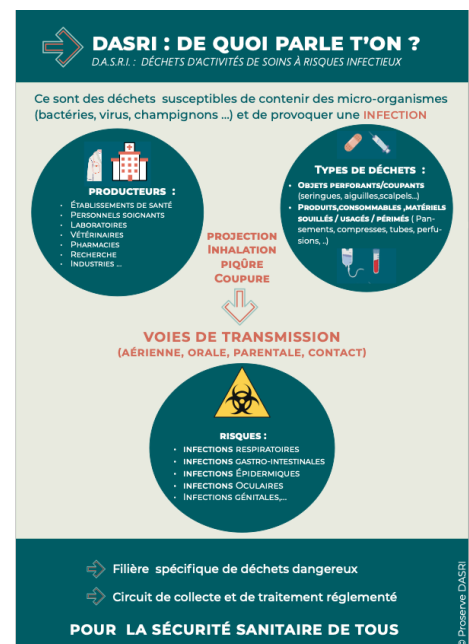
« Fidèle à son engagement auprès des femmes et des hommes qui prennent soin de nous tous, Proserve DASRI s'est engagée dans un véritable travail prospectif, afin d'imaginer la filière des DASRI de demain, sur la base de différentes initiatives que nous menons déjà dans les territoires avec les acteurs de santé. Il ressort de nos travaux 8 propositions fortes, que nous portons dans le débat public et mettons à la disposition de chacun, acteurs du système de santé, industriels du secteur, décideurs publics, administrations, femmes et hommes politiques. Nous les invitons à s'en saisir afin que nous puissions, ensemble, refonder la gestion des DASRI en France et donner une nouvelle ambition commune à cette filière industrielle d'excellence, d'utilité générale et indispensable au fonctionnement du système de santé » déclare **Youssef Ernez, Directeur général de Proserve DASRI.**

CONTRIBUER ACTIVEMENT À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

À l'heure où le changement climatique est une préoccupation internationale et où la sobriété énergétique est un immense défi pour notre société dont notre système de santé, il est absolument indispensable que la filière DASRI promeuve les bénéfices d'une **logique circulaire et moins émettrice de carbone**.

Il faut désormais aller beaucoup plus loin, à travers des **changements structurels dans les méthodes de traitement** des DASRI, et :

- accroître fortement les capacités de banalisation des DASRI en France,
- rapprocher les unités de traitement des DASRI de leurs lieux de production grâce au développement de la banalisation *in situ* ou à des unités mobiles de banalisation,
- autoriser, dès demain, la réutilisation des contenants plastiques des DASRI,
- développer la valorisation matière, après banalisation, des plastiques contenus dans les DASRI,
- favoriser l'émergence des filières permettant la valorisation matière des autres déchets contenus dans les DASRI (pièces métalliques, verre...).

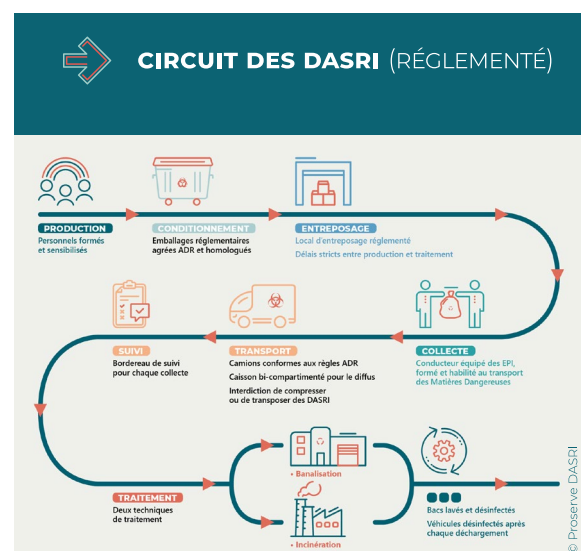


Il est aujourd'hui impensable de considérer que l'incinération malgré la valorisation énergétique qu'elle génère, soit l'unique exutoire des déchets à risques infectieux. On ne peut ignorer l'un des enjeux majeurs de la filière, à savoir **la valorisation matière et des DASRI**, notamment par **le recyclage-matière** d'une partie des déchets majoritairement plastique, qui paraît essentiel et permettrait, entre autres, de **réduire les gaz à effets de serre**.

ASSURER UN HAUT NIVEAU DE SÉCURITÉ SANITAIRE

La filière des DASRI dépasse largement le circuit du déchet au sein des établissements de soins et s'inscrit dans un maillage plus important, auquel de nombreux acteurs participent. Le risque de voir une partie plus ou moins importante des DASRI se retrouver dans les filières d'ordures ménagères ou celle des déchets d'activité économique est un sujet majeur qui appelle une vigilance de l'ensemble des parties prenantes, que ce soit en matière de sécurité des travailleurs, de santé publique ou de risque environnemental.

Assurer la sécurité sanitaire et la santé-sécurité au travail est indispensable pour assurer la sécurité sanitaire de la population dans son ensemble.



OFFRIR UN CADRE LÉGISLATIF ET RÉGLEMENTAIRE CLARIFIÉ

Aujourd'hui nécessaire, la **simplification des pratiques de tri, pour permettre aux professionnels de santé de se concentrer sur leur cœur de métier**, doit se faire en cohérence avec la nécessité d'assurer **la sécurité sanitaire** et de participer à la **transition écologique** du secteur, et non pas à leur détriment.

Les règles doivent être uniformisées à l'échelle nationale. Elles doivent être plus visibles et compréhensibles par l'ensemble des acteurs du système de santé.

LES 8 PROPOSITIONS DE PROSERVE DASRI POUR UNE FILIÈRE RÉNOVÉE

Proposition n°1 : Accroître fortement les capacités de banalisation des DASRI en France

L'incinération des DASRI est la norme quasi exclusive dans leurs modes de traitement, alors même que la banalisation est une technologie aujourd'hui pleinement éprouvée et sécurisée qui nécessite désormais une réelle impulsion politique nationale et territoriale.

Proposition n°2 : Rapprocher les unités de traitement des DASRI de leurs lieux de production grâce au développement de la banalisation *in situ* ou à des unités mobiles de banalisation

La généralisation de la banalisation doit passer par une véritable planification nationale pluriannuelle afin d'augmenter sensiblement les capacités de banalisation, mais également de trouver des solutions innovantes telles que la banalisation *in situ* et les unités mobiles, pour se rendre au plus proche des gros producteurs de DASRI et limiter les transports liés à la gestion des déchets.

Proposition n°3 : Autoriser, dès demain, la réutilisation des contenants plastiques des DASRI

Aujourd'hui en France, les contenants plastiques de DASRI ne sont pas réutilisables, contrairement à la pratique de certains de nos voisins européens. Autoriser leur réutilisation permettrait une réduction de 90 % de l'empreinte carbone et la réduction de la facture liée à l'achat des nouveaux fûts à usage unique.

Proposition n°4 : Développer la valorisation matière, après banalisation, des plastiques contenus dans les DASRI

Une fois banalisés, les DASRI peuvent être valorisés, à commencer par les plastiques qui y sont contenus. Là encore, la planification du développement en régions de capacités de tri et de valorisation s'avère être un impératif.

Proposition n°5 : Favoriser l'émergence des filières permettant la valorisation matière des autres déchets contenus dans les DASRI (pièces métalliques, verre...)

Au-delà des plastiques, de nombreuses autres matières valorisables sont contenues dans les DASRI. La structuration d'une filière de revalorisation ad hoc permettrait de diminuer le tonnage des DASRI de l'ordre de 10%, tout en faisant rentrer la filière dans une logique plus circulaire.

Proposition n°6 : Donner toute sa place à la gestion des DASRI dans la formation initiale et continue des professionnels de santé

La formation initiale et continue des professionnels de santé est un enjeu clé pour permettre à la filière DASRI un fonctionnement optimal. Cette formation doit dépasser les seuls gestes de tri, mais bien permettre aux professionnels de santé de mieux appréhender l'ensemble du circuit, de la production à l'élimination des DASRI.

Proposition n°7 : Assurer la généralisation de la collecte et du traitement des DASRI des professionnels de santé libéraux

Outre les établissements de santé, les professionnels de santé libéraux sont aussi de nombreux et diffus producteurs de DASRI. Généraliser la collecte et le traitement conforme de ces déchets est un défi majeur pour l'ensemble de la filière.

Proposition n°8 : Mieux utiliser les données pour améliorer la gestion collective des DASRI, notamment grâce à Trackdéchets et à l'interopérabilité des systèmes d'information des acteurs.

Comme bon nombre de secteurs d'activités, la filière DASRI génère et bénéficie d'un nombre croissant de données informatisées. Leur utilisation, à travers la technologie Trackdéchets, et l'interopérabilité des systèmes d'information seront autant d'outils au service de l'efficacité de la filière.



Livre blanc disponible auprès du service de presse

À PROPOS DE PROSERVE DASRI

PROSERVE DASRI est le **premier opérateur français de collecte, gestion et traitement des déchets d'activité de soins à risque infectieux**, né, en 2018, du regroupement à l'échelle nationale des activités de trois opérateurs DASRI. Les DASRI doivent suivre des filières de traitement adaptées et leur gestion est soumise à une réglementation particulière concernant le conditionnement des déchets, les modalités de collecte, les conditions de transport et la traçabilité jusqu'à traitement, auprès d'installations d'élimination habilitées.

550 professionnels sont répartis sur l'ensemble du territoire national dans 50 bases logistiques et gèrent 75 000 tonnes de déchets par an.

L'entreprise a intégré une démarche écologique importante et d'une triple certification : « management environnemental » par la norme ISO 14001, « qualité » par la norme ISO 9001 et « santé et sécurité au travail » par la norme ISO 45001.

En savoir plus sur PROSERVE DASRI : www.proservedasri.com

CONTACT MÉDIAS
Agence COROMANDEL

Jérôme Aubé
06 29 82 76 55
j.aube@coromandel-rp.fr